

• ESPACE DE MOBILITÉ DE L'ALLIER

**6-2-7
APP**

Version approuvée du 29/01/2026
Échelle : 1:8000

Administratif

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments

Espace de mobilité

- Espace de mobilité maximal*
- Espace de mobilité optimal**

*Espace de mobilité maximal : espace de déivation maximal théorique, les différents tracés de l'Allier au cours de son histoire s'inscrivent dans cet espace.

**Espace de mobilité optimal : espace à préserver pour permettre au cours d'eau de conserver son potentiel d'ajustement en plan et en long et de se recharger en sédiments

